

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire, Christian Ruault.

Présents : Mmes Bonnier V ; Brault-Louvet M ; Gazeau E ; Labory S; Pichonneau P.
MM Bossis D ; Courais P ; Hardouin A.N ; Lechat A ; Moreau C ; Moreau J ; Pecquery C.

Absents excusés : Mmes Desfete C ; Desveaux K.
Procuration : Desfetes C donne pouvoir à M Ruault

Secrétaire : Courais P

Date de la convocation :	10/03/2023
Date d'affichage :	10/03/2023
Nombre de conseillers :	13

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 7 MARS 2023

Le procès-verbal du 7 mars est validé à l'unanimité.

APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Décision du conseil : **DCM 2023-011**

M. le Maire présente le compte de gestion 2022 de Mme Gisèle KAPFER, Inspecteur divisionnaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent le compte de gestion 2022 au budget de la commune et déclarent que toutes les opérations sont régulières.

APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Décision du conseil : **DCM 2023-012**

Après examen du compte administratif 2022 du budget de la commune, les membres présents approuvent le compte administratif 2022 qui présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Reprise des résultats 2021	Résultats 2022
Fonctionnement	782 409.88€	1 131 386.82€	553 898.30€	902 875.14€
Investissement	155 289.92€	68 155.47€	65 534.74€	-21 599.71€
Total du budget	937 699.80€	1 199 542.29€	619 433.04€	881 275.43€

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 Budget Commune 23900

Décision du conseil : DCM 2023-013

Les Membres présents du Conseil Municipal réunis sous la Présidence de M. Christian Ruault, Maire
Après avoir approuvé le compte de gestion 2022 de Mme Gisèle KAPFER, Inspecteur divisionnaire, du
1er janvier au 31 décembre 2022.

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que l'exercice 2022 présente un résultat définitif d'exécution de fonctionnement de :

au titre des exercices antérieurs : + 553 898.30 €
soit un résultat à affecter : + 553 898.30 €

Excédent 2022 – section d'investissement + 65 534.74 €

Ecritures budgétaires 2023 :

Opération réelle recettes d'investissement 1068 : 0 €
Opération réelle recettes d'investissement 001 : -21 599.71 €
Opération réelle recettes de fonctionnement 002 : 902 875.14 €

Disponible réel en 2023 : 881 275.43 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Décision du conseil : DCM 2023-014

Le Conseil Municipal de SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de baisser le taux de la Taxe Foncière Bâti de 40,56% à 39,56% en 2023

Vote les taux 2023 des taxes d'impositions à :

- Taxe Foncière Bâti 39,56 %
- Taxe foncière Non Bâti 27,33 %
- Taxe d'habitation (*logement vacant*) 10.36%

ETUDE ET VOTE DU BUDGET 2023

Décision du conseil : DCM 2023-015

Après examen des propositions budgétaires du budget de la commune, les élus, à l'unanimité, votent le budget 2023 de la façon suivante :

en section de fonctionnement : 1 551 275.53€ dépenses comme recettes

- dont dépenses : Charges à caractère général.....881 336.75 €
Charges du personnel et frais assimilés478 100.00 €
Charges financières 8 500.00 €
Atténuations de produits..... 2 500.00 €
Virement en section d'investissement..... 0 €
Dotation aux amortissements..... 12 188.78 €
Autres charges de gestion courantes 107 650.00 €
Dépenses imprévues 60 000.00 €

Charges exceptionnelles (impayés).....	1 000.00 €
Dont recettes : Impôts et taxes	500 000.00 €
Dotations	140 000.00 €
Divers produits (loyers)	30 000.00 €
Atténuations charges	0 €
Excédent 2022.....	881 275.53 €

en section d'investissement : 283 599.71 € dépenses comme recettes

- dont dépenses :

Acquisition immobilière	20 000.00 €
Cimetière.....	1 000.00€
Installations générales.....	50 000.00€
Fonds de concours SIEML	60 000.00 €
Matériel Roulant.....	70 000.00 €
Cautioin logement	1 000.00 €
Matériel de bureau.....	5 000.00 €
Mobilier	10 000.00 €
Autres immobilisations corporelles.....	20 000.00€
Emprunts et dettes assimilées.....	26 000.00€

Dont recettes :

Produits des cessions d'immobilisations.....	50 000.00 €
FCTVA.....	30 000.00 €
Bâtiments, installations.....	12 188.78€
Report 2022	21 599.71 €

COMPTRE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

VOIRIE/BATIMENTS : La haie de la route de la Galéchère a été coupée par l'entreprise LEBLOND pour le passage de la fibre.

CMJ : Nettoyons la nature le samedi 15 avril de 10h à 12h.

QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion : mardi 2 mai 2023 à 20 h salle du Conseil.